

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE RÉALISÉE SUR LA PLACE GABRIEL PÉRI

La Ville de Lyon a confié au bureau d'étude Sur&tis la réalisation d'une étude de sûreté sur la place Gabriel Péri, Lyon 7^{ème} arrondissement.

Sur la période de juin à octobre 2019, les consultants ont pu rencontrer ou contacter une cinquantaine d'interlocuteurs directement concernés (élus, responsables institutionnels, policiers de terrain, représentants des services de la Ville, de la Métropole, du Sytral et de Kéolis, représentants d'instances de quartier et d'associations, commerçants).

L'objectif de cette étude à plusieurs entrées (sécurité, mais aussi aménagement, urbanisme, commerce et cadre de vie), est la proposition de pistes d'actions destinées à améliorer sensiblement la vie et situation de cet espace public.

1. UN ECOSYSTEME SOCIAL ET URBAIN ATYPIQUE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE INSÉCURITÉ ENDÉMIQUE.

Il est rare de trouver, en France, en secteur de centralité, sur un espace public de taille d'ailleurs assez modeste (environ 3 000 m²) une telle diversité et une telle concentration d'activités délinquantes et d'actes incivils.

Quatre vecteurs principaux qui rendent la situation complexe.

⇒ Une délinquance intense, exogène où la part des étrangers et des mineurs est importante

La délinquance sur la Place Gabriel Péri est intense et polymorphe (vols avec violence, vols tire, agressions, rixes). Cette délinquance de voie publique ainsi que les trafics (stupéfiants, cigarettes, « petite » prostitution) sont en large partie exogènes à l'exception de certains secteurs (Béchevelin par exemple) tenus par des personnes délinquantes résidant sur ce secteur. Il est à noter que le pourcentage de mineurs isolés et/ou multirécidivistes impliqués dans cette délinquance de voie publique est non négligeable.

⇒ Un contrôle social informel quasi inexistant : ni les nombreux commerces ni la présence permanente d'adultes (« chibanis » notamment) dans l'espace public, n'exercent de régulation comme en atteste un laisser-aller général dans les comportements incivils (déchets, hygiène...).

⇒ Une diversité de communautés vivant côte à côte, mais s'ignorant largement, générant une ambiance urbaine particulière où la place de la femme en de nombreux lieux ne va pas de soi.

⇒ Des lacunes importantes en matière d'aménagement urbain et de prévention situationnelle

Une majorité des flux d'usagers des transports urbains (tramway et métro) est déversée sur une petite parcelle d'espace public côté 7^e où sévissent un marché à la sauvette et des trafics tout à fait résilients, et ce malgré la présence policière. Les espaces publics sont peu qualifiés, avec un aménagement des circulations rue de Marseille qui étouffe véritablement cette artère. Enfin, un immeuble, le CLIP, disproportionné, verrouille la visibilité et la surveillance naturelle.

2. ACTIONS PUBLIQUES ENGAGÉES ET MOYENS IMPORTANTS DÉPLOYÉS

- Une présence constante d'effectifs de la Police Municipale en journée
- Une activité répressive de la police nationale intense.
- Des opérateurs de vidéoprotection en veille permanente sur le quartier
- La présence régulière d'agents de sécurité Kéolis à la station de métro Guillotière
- Une action renforcée de médiation sociale

3. PROPOSITION D'UN PLAN D' ACTIONS GLOBAL

⇒ 1er AXE : SÉCURITE PUBLIQUE, ACTION JUDICIAIRE, POLICE DE L'ESPACE PUBLIC

L'objectif est de rétablir une situation de sécurité publique acceptable en réduisant les principaux trafics ancrés sur le territoire.

Il s'agira d'effectuer sur le site un travail en profondeur, ciblé sur certaines têtes de réseaux : trafics de téléphones portables, de cigarettes et de stupéfiants.

En parallèle d'un rétablissement de la sécurité publique, il conviendra de restaurer des règles en matière de propreté et de lutter contre de nombreux usages déviants de l'espace public.

⇒ 2^{ème} AXE : AMÉNAGEMENT URBAIN, PRÉVENTION SITUATIONNELLE, COMMERCES

Il est proposé une **séquence d'aménagement en 5 temps** :

- Réaménager et **requalifier le petit espace public côté 7^e** qui accueille le gros des trafics et du marché à la sauvette : traitement du sol, végétalisation...
- **Déplacer la station du tram Péri-Guillotière** de 150 m au nord, sur le Cours de La Liberté, afin de transférer les flux principaux de voyageurs vers des espaces publics plus vastes ;
- **Requalifier la place Péri côté 3^e** (revêtement de sol, végétalisation, transformation de la terrasse du café communautaire) ;
- Positionner les rails du tramway en partie centrale de **la rue de Marseille**, supprimer la voie automobile, aménager de part et d'autre de la plate-forme centrale du tram des espaces partagés à accès contrôlé et des circulations douces ;
- Envisager la **démolition de l'immeuble « petit CLIP »**, dans l'esprit d'une liaison avec le projet Moncey

Il s'agira également d'ajouter une dimension **d'amélioration de l'offre commerciale** :

- Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité et stratégie de maîtrise foncière (dont la préemption urbaine) de compétence métropolitaine.

⇒ 3^{ème} AXE : PRÉVENTION SOCIALE, ANIMATION, CITOYENNETÉ

Il est proposé des actions spécifiques pour une meilleure connaissance et prise en charge des populations fragilisées et marginalisées.

Il faut également faire (ou refaire) de ce territoire un quartier multiculturel. Les différentes communautés gagneront à travailler ensemble sur des projets fédérateurs. Il s'agira de mettre en place **un ou plusieurs événements culturels ou festifs** dont la préparation créerait des passerelles.

En même temps, il conviendrait d'effectuer **des mobilisations citoyennes pour promouvoir la propreté et le respect du cadre de vie.**

En termes de **calendrier prévisionnel**, ce plan sera à envisager sur une durée de mandat, avec des actions qui peuvent être conduites à court, moyen ou long terme.

Pour les actions à très court terme, voici ce qui est d'ores et déjà envisagé par la Ville de Lyon :

- Introduction d'un test d'un an de la vidéoverbalisation (soumise au prochain conseil municipal)
- Implantation de caméras supplémentaires et renforcement de l'éclairage (quartier asiatique)
- Définition d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité pour favoriser la préemption commerciale
- Désignation de référents sécurité dans les CIL et conseils de quartier